

Légende

PATRIMOINE ARCHITECTURAL (voir titre 2)
classification

- Monument Historique
- Immeuble Remarquable
- Immeuble d'Intérêt
- Immeuble d'Accompagnement
- Immeuble à Insérer
- Sans qualification

PETIT PATRIMOINE (voir titre 2)

- Objet protégé

Murs protégés

- Clôture en pierres
- Mur de Soutien
- Muret + Grille

PATRIMOINE URBAIN (voir titre 2)

- Patrimoine Urbain protégé

PATRIMOINE PAYSAGER (voir titre 2)

- Arbre isolé protégé
- Arbres en alignement protégés
- Boisement protégé
- Jardin de ville protégé
- Espace public paysager protégé

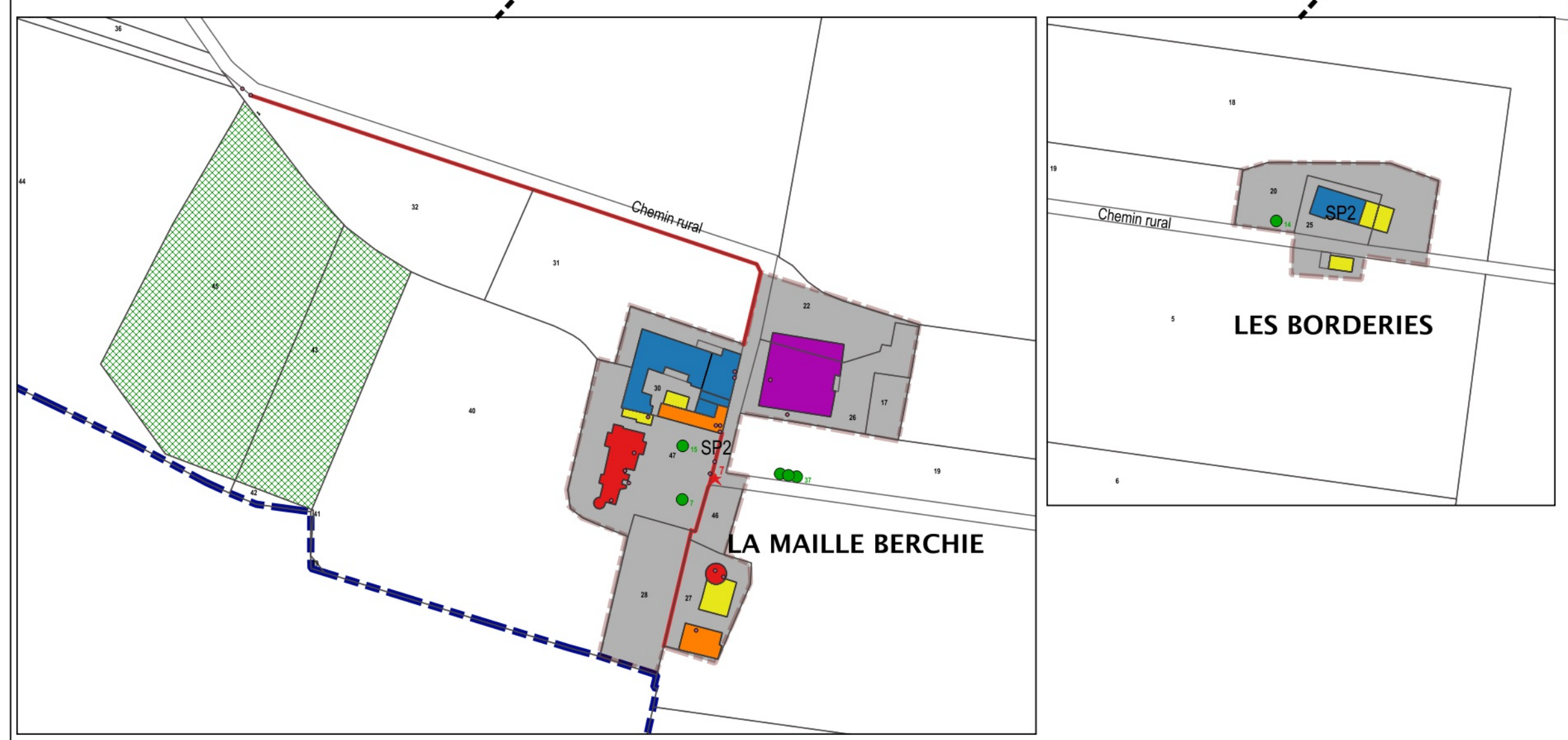
SECTEURS DE L'AVAP (voir titre 3)

- Le Bourg Ancien - SU1
- Les Expansions Récentes - SU2
- La Zone d'Activité - SU3
- L'Ecrin naturel du Château - SP1
- Les Fermes - SP2
- La Campagne - SP3
- L'Aire de Vue

SITE INSCRIT (loi du 2/05/1930)

- Emprise du site inscrit (voir nota 1)

PLAN 01-b



Légende des indices du Petit Patrimoine

Valeur	Description
1	Pierre Sculptée Isolée
2	Ouvrage en pierres assemblées
3	Ouvrage de couverture
4	Lucarne
5	Bois : porte et portail
6	Métal : Garde-corps
7	Métal : Portail de clôture
8	Puits
9	Croix, Calvaire
10	Verrière, Marquise

Commune de VILLEBOIS-LAVALETTE (16)

AVAP

Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine

Approuvé par délibération du : 28/11/2019
 Vu pour être annexé à la délibération

le Président de l'EPCI :

DOCUMENT GRAPHIQUE DE L'AVAP
 01 - PLAN D'ENSEMBLE et de DETAILS sur les FERMES

Echelle Détails : 1/2 500e
 Echelle Plans Généraux : 1/5 000e
 0 50 100 150 200 m

atelierurbanova
 urbanisme et architecture

PLAN 01-a